

Quatrième rapport de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication

Premier rapport du CSA sur la présence des femmes dans les programmes audiovisuels

En 2015, les rapports de l'Observatoire ainsi que celui du CSA – publié pour la première fois – proposent une veille affinée des avancées dans de nombreux secteurs tout en témoignant du chemin qui reste à parcourir.

Pour la quatrième année consécutive, l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication publie ses travaux pilotés par le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication.

La création de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit dans les engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication à la suite du Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité professionnelle du 30 Novembre 2012.

Ce rapport annuel rassemble et synthétise les données relatives à la parité au sein de tous les secteurs de la culture et de la communication : patrimoine, création artistique, cinéma, audiovisuel, livre et presse. Véritable levier d'action, il décrit la réalité de la situation des femmes dans l'univers de la culture et des médias.

En 2015, la **proportion des femmes occupant un poste de direction** est en nette progression et s'élève à :

- **60% au sein de l'audiovisuel public** (contre 40% en 2014) ;
- **45% au sein des directions du ministère de la Culture et de la Communication** (27% en 2014)
- **31% dans les établissements publics** (25% en 2014)

A noter cependant, la **faible présence des femmes à des postes de direction dans les cent plus grandes entreprises culturelles** (7%).

Côté programmation, la musique, la danse, le théâtre et les expositions d'arts plastiques intègrent moins d'œuvres créées par des femmes. Les récompenses artistiques consacrent quant à elles encore majoritairement des créations ou des prestations masculines. Seul le livre semble faire exception avec une quasi parité dans les consécutions littéraires.

Dans le champ des médias, les situations sont disparates :

- si à la radio, **seuls 8% des présentateurs des éditions d'information sont des femmes, elles représentent en revanche 63% des animateurs** à la télévision.
- les interventions hors journalistes ne sont assurées qu'à 18% par des femmes à la radio et légèrement davantage à la télévision tandis que sur les deux médias la part de femmes journalistes tend davantage vers l'équilibre. **La ministre salue à ce titre la publication du premier rapport du CSA sur la présence des femmes dans les programmes audiovisuels paru le 8 mars 2016. La prise de responsabilité de cette autorité indépendante est un marqueur fort de l'évolution des mentalités.**

Un chiffre marquant laisse toutefois présager une dynamique positive et une plus grande diversité dans la sphère culturelle et audiovisuelle dans les années à venir : on constate en effet que **les écoles supérieures sous tutelle de la Culture accueillent à parité filles et garçons.**

Contact

Ministère de la Culture et de la
Communication
Délégation à l'information et à la
communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr